

<https://eps01.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article246>



# Filets dans les arbres

- Sorties et voyages scolaires - Activités en sorties scolaires : recommandations -

Date de mise en ligne : vendredi 28 mars 2025

---

Copyright © EPS 01 - Tous droits réservés

---

## Définition

Parcours de filets installé dans les arbres ou sur structure artificielle, en extérieur ou en intérieur.

## Avertissement

"L'activité parcours filet" n'est pas une activité physique au sens activité d'enseignement, car les habiletés auxquelles elle fait appel sont développées dans d'autres champs d'apprentissage. C'est comme si on avait l'activité stade ou l'activité piscine sans dire si on faisait une simple baignade ou un apprentissage de la natation. C'est une pratique ponctuelle sur un lieu particulier dont les normes ont envisagé la pratique par des groupes d'enfants. Cette activité ne rentre pas dans le champ des programmes.

## ENCADREMENT

Maternelle

- Jusqu'à 16 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant
- Au-delà de 16 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves.

Elémentaire

- Jusqu'à 30 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant
- Au-delà de 30 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.

## CONDITIONS DE PRATIQUE

- Soit l'on considère qu'il s'agit d'une activité encadrée, et il faut prévoir 10 à 15 séances dans un module d'apprentissage avec différentes situations progressives permettant l'acquisition et le développement de compétences spécifiques à cette activité. Ce qui est difficilement envisageable dans le présent cas.
- Soit l'on considère une analogie avec une Activité Physique et Sportive présente dans les programmes. Alors l'intérêt pour les apprentissages scolaires est indissociable d'une unité d'apprentissage préalable dans cette activité.
- Soit l'on considère que le parcours est un lieu de passage ponctuel, au même titre qu'une baignade, mais non un lieu d'apprentissages systématiques, identifiés et programmés dans le temps, la pertinence pédagogique de la programmation en temps scolaire se pose.

## SÉCURITÉ

Le plan d'organisation de la surveillance et des secours doit être opérationnel. L'enseignant responsable de sa classe devra avoir au préalable effectué le parcours afin d'estimer, en accord avec les intervenants extérieurs qualifiés, le risque encouru.

## TEXTES DE RÉFÉRENCE

- [Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017](#) : encadrement des activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
- [Circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014](#) : Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques